

# La boucle des balcons de Névache



La boucle des balcons de Névache



*Cette petite boucle familiale accessible à tous mène au cœur de la Forêt Domaniale de la Clarée, pour rejoindre un petit sentier en balcon offrant un beau point de vue sur les hameaux de Névache.*

## Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 h 30

Longueur : 9.7 km

Dénivelé positif : 355 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Pastoralisme, Point de vue

# Itinéraire

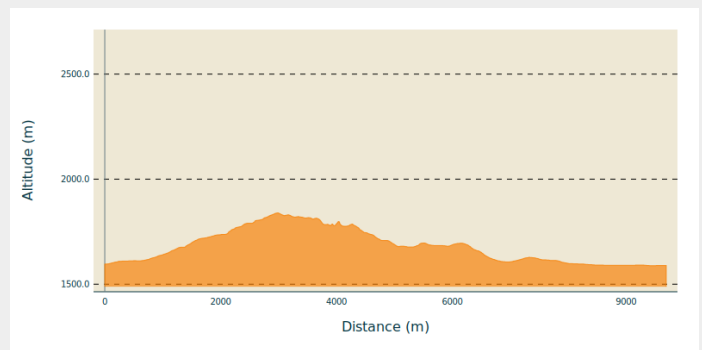
**Départ** : Roubion

**Arrivée** : Roubion

**Balisage** :  GR

**Communes** : 1. Névache

## Profil altimétrique



Altitude min 1588 m Altitude max 1839 m

Le départ de la randonnée se situe au Parking du Télési de Champbellet, cependant , le parking conseillé reste le grand parking du Roubion, situé face au camping de la Lame.

1. Depuis le parking du Roubion , rejoindre les hauteurs du hameau en passant devant la Coccinella et l'épicerie, puis bifurquer à gauche pour passer devant la Chocolaterie. Au carrefour faisant face à la Chapelle des Âmes, poursuivre à gauche jusqu'à rejoindre le Parking du Télési de Champbellet.
2. Au parking, s'engager sur la large piste en terre qui s'élève droit à travers champs et Clapières ( ignorer la piste de gauche donnant accès aux maisons ) , la piste se transforme rapidement en sentier bordé de petits bosquets pour finalement rejoindre la lisière de forêt.
3. Une fois atteint la bifurcation en lisière des bois, ignorer le sentier de droite , et poursuivre droit : le sentier s'élève progressivement à travers la Forêt Domaniale de la Clarée, en surplomb de la seconde large piste longeant le torrent du Roubion.
4. Rapidement le sentier donne sur une seconde bifurcation, s'engager sur le sentier franchement à gauche s'élevant de façon plus soutenue , l'itinéraire marque quelques lacets, marque une courte descente et montée pour ensuite descendre très progressivement en contournant la Crête de Côte Belle.
5. Le sentier en balcon se poursuit ainsi au dessus des Clapières.

Bientôt une bifurcation donne la possibilité de rejoindre le hameau du Cros. Ignorer la bifurcation et poursuivre tout droit le sentier en balcon en direction la Tarroche , petit promontoire rocheux qui surplombe le hameau de Ville Haute.

6. A hauteur de Ville-Haute, le sentier débouche finalement sur un itinéraire qui permet de rejoindre le Creux des Souches : poursuivre la descente sur ce sentier pour rejoindre la D301T et le hameau de Ville-Haute.

7. La seconde partie de la randonnée consiste à longer la rive droite de la Clarée jusqu'au point de départ. Pour cela, rejoindre l'Église Saint-Marcellin et son portail et poursuivre la route à gauche après celle-ci pour traverser le Pont de l'Outre.
8. Après le pont, prendre la piste de gauche ( ignorer le GR de droite) pour rejoindre la Ferme et l'Auberge du Clot. Passer devant la terrasse de l'auberge puis s'engager sur la petite passerelle qui traverse un ruisseau , le sentier rejoint rapidement les Planchettes, puis le Pont de Fortville.
9. Ne pas franchir le pont de Fortville et préférer le sentier juste à droite avant le pont : celui-ci longe la Clarée en direction du Camping de la Lame pour finalement rejoindre le point de départ.

# Sur votre route...



# Toutes les informations pratiques



## Matériel

Chapeau/casquette pour se protéger du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, crème solaire, plusieurs litres d'eau, bâtons de marche, veste coupe-vent.

## Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du Roubion

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon  
04 92 21 94 17  
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le **vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon  
04 92 21 94 17  
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le **vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

## Grand-duc d'Europe

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Décembre

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon  
04 92 21 94 17  
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification du Grand-duc d'Europe (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand-duc d'Europe en période de nidification sont principalement le **vol libre, les vols motorisés et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

## **Lieux de renseignement**

### **Bureau d'Information Touristique de la Clarée**

Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache

[claree@hautesvallees.com](mailto:claree@hautesvallees.com)

Tel : (+33) 4 92 20 02 20

<http://www.claree-tourisme.fr>



## **Source**



Apidae

<http://www.apidae-tourisme.com>



Office de Tourisme des Hautes Vallées

<https://www.hautesvallees.com>